

COVID-19 – Le programme d’*Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises* très sollicité dans Charlevoix-Est

Clermont, le 23 avril 2020 – Une semaine après s’être vue attribuer, afin d’en assumer l’administration, une somme de 764 345 \$ par le gouvernement du Québec dans le cadre de son programme d’*Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises (COVID-19)*, la MRC de Charlevoix-Est a déjà reçu plus d’une centaine de demandes d’information et a été en mesure de répondre jusqu’à maintenant à l’appel à l’aide de 21 entreprises de son territoire, pour un montant total de 667 741 \$, soit 87 % du fonds disponible.

Le service de développement économique de la MRC a reçu et traité les demandes alors que l’analyse et la sélection de ces dernières ont été confiées à son comité d’investissement commun, qui est doté d’un pouvoir décisionnel dans l’octroi des prêts. Rappelons que le conseil des maires y a nommé sept représentants issus de divers milieux (FTQ, Desjardins, milieu des affaires, communauté), auxquels s’ajoutent une personne ressource de son service de développement économique et une du ministère de l’Économie et de l’Innovation.

« Nous nous réjouissons du fait que notre service de développement économique, Mission développement Charlevoix (MDC), et notre comité d’investissement commun aient pu aider rapidement nos entreprises à avoir accès à l’aide disponible. Nous espérons que cette aide leur permettra de traverser la crise actuelle, de reprendre leurs opérations, une fois que cela sera possible de le faire, et d’assurer leur pérennité », a mentionné le préfet de la MRC, M. Sylvain Tremblay.

« Devant la popularité de ce programme d’aide, et en raison de son faible indice de vitalité économique, le plus faible de toute la Capitale-Nationale, la MRC de Charlevoix-Est compte demander des sommes supplémentaires auprès du gouvernement », a ajouté le préfet.

Le programme d’*Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises* vise à soutenir, pour une période limitée, les entreprises admissibles qui éprouvent des difficultés financières en raison de la COVID-19 et qui ont besoin de liquidités d’un montant inférieur à 50 000 \$.

Pour plus de détails sur ce programme ou pour connaître les possibilités d’accès à d’autres programmes, les entreprises sont invitées à se manifester auprès de la MRC en écrivant à infofinancement@mrccharlevoixest.ca ou en appelant un agent de développement économique au 418 439-3947, option 3.

- 30 -

Source :
Service des communications
418 439.3947

Information aux médias :
Sylvain Tremblay
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est
418 633.6878
sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca